

**PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ  
ASSEMBLÉE ANNUELLE GÉNÉRALE  
DIMANCHE, 17 JUILLET 2016  
CENTRE COMMUNAUTAIRE J.A. PERKINS  
17, CHEMIN MANOIR ROAD  
VAL-DES-MONTS, QC**



**Inscription:** 9h30

**Membres du Conseil Exécutif présents:**

Constance Hudak (Présidente), David Hodgkin (Trésorier), Jens Urban (Secrétaire) et Tony Bernard (Administrateur)

**Membres du Conseil présents:**

Stephan Bergevin, André Cossette, Clayton Devine, Luc Fournier, Chris Hemmingway, Shane Livingstone, Laurent Roy, John Smart et Don Stanley

**Membres du Conseil absents:**

Suzanne Williamson, Paul Chedore, William Voller, Elaine Carisse et Richard Legault.

**Invités:**

Jacques Laurin, Maire, Municipalité de Val-des-Monts; Claude Bergeron, Conseiller District 3.

La liste de présence compte 36 signatures malgré une soixantaine de participants à la rencontre.

---

Pour fin de référence, les Minutes de l'Assemblée sont présentés en concordance avec l'agenda.

La Présidente officialise l'ouverture de l'Assemblée annuelle de l'Association à 9h39 avec un mot de bienvenu à tous les participants.

**1.0 ACCEPTATION DE L'AGENDA**

- PROPOSÉ PAR :** *Laurent Roy*
- SECONDÉ PAR :** *John Smart*

**CONVENU** que l'agenda soit accepté tel que présenté.

**ACCORD UNANIME**

## **2.0 APPROBATION DES MINUTES DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE GÉNÉRALE DU 19 JUILLET 2015**

### **Q. 1 Irma Bigras fait référence à D&R Construction (Frères Hall) et l'accès au lac Bataille via leur terrain à la plage.**

En guise de réponse, Jens Urban indique, qu'à la connaissance des membres de l'Association, aucune vente n'a été enregistrée. PSSL est toujours propriétaire des rochers à l'extrémité de la rue Oiseaux-Mouches pour interdire l'accès illégal de mise à l'eau d'embarcations sur le terrain de l'Association.

- ☐ MOVED BY / PROPOSÉ PAR : *Odette Surch***  
**SECONDED BY / SECONDÉ PAR : *Richard Patton***

**CONVENU que le procès-verbal de l'Assemblée annuelle générale du 19 juillet 2015 soit approuvé telle que présenté.**

**ACCORD UNANIME**

## **3.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT ET RECOMMANDATIONS**

Constance Hudak souligne que le rapport de cette année est bref et que les divers points seront discutés au cours de l'Assemblée. En général, l'année a été relativement calme en l'absence de situations problématiques. Comme à toutes les années, l'Association a effectué l'échantillonnage de l'eau de ses lacs et les quelques données divergentes feront l'objet d'une discussion par Tony Bernard.

La présidente a remercié l'équipe de l'infolettre, en particulier Cynthia Hamady pour l'excellent travail.

John Smart demande à Constance si les représentants de la Municipalité seront présents à l'Assemblée et si nous avons des nouvelles concernant le déboisement.

La Présidente confirme que le maire et le conseiller du District 3 seront présents en fin de réunion. En ce qui a trait au déboisement, les activités sont effectuées sur un cycle de 20-25 ans et par conséquent aucunes autres opérations ne sont prévues dans le secteur pour un bon moment. Pour ce qui est du développement, l'Association a fait parvenir une lettre à la Municipalité demandant l'adoption d'un règlement pour des terrains de superficie plus importante pour la construction de résidences. Le maire souligne que la Municipalité doit d'abord attendre l'adoption des nouvelles réglementations régionales et provinciales avant de se prononcer.

## 4.0 RAPPORT DU TRÉSORIER

### 4.1 États financiers 2015

David Hodgkin révisé brièvement les états financiers de 2015 et aucune question n'a été soulevée. Dans son rapport David mentionne que l'Association a encouru une légère perte suite à l'achat d'un inventaire de casquettes et de t-shirt à l'effigie de l'Association que l'on prévoit écoulé dans les années à venir.

- ❑ **PROPOSÉ PAR : *Stephan Bergevin***  
**SECONDÉ PAR : *Irma Bigras***

**CONVENU que l'état des revenus et dépenses pour 2015 soit approuvé tel que présenté aux membres en bonne et due forme via l'*Infolettre* et préalablement recommandé par le Conseil d'administration.**

**ACCORD UNANIME**

### 4.2 Budget 2016 projeté

Le trésorier a brièvement présenté le *budget projeté pour 2016*.

- ❑ **PROPOSÉ PAR : *Luc Fournier***  
**SECONDÉ PAR : *Stephan Bergevin***

**CONVENU que le budget 2016 projeté soit approuvé tel qu'amendé.**

**ACCORD UNANIME**

## 5.0 RAPPORTS DES COMITÉS

### 5.1 Communications

Constance Hudak a à nouveau remercié l'équipe de l'*Infolettre*, et l'éditrice Cynthia Hamady souligne que pour la prochaine édition les photos et articles d'intérêts sont toujours appréciés.

Constance et Jens Urban mentionnent que l'Association reçoit de multiples questions à chaque mois par l'entremise de courriels.

Jens annonce que l'Association prévoit finalement faire construire un toit quelconque pour protéger les trois boîtes d'information contre les intempéries.

## **5.2 Infrastructures et chemins**

Tony Bernard rapporte que le dossier des chemins privés demeure la priorité du comité.

La vente de la parcelle non-développée du chemin Malards a été approuvée et sera bientôt finalisée. L'enregistrement provincial est prévu pour l'automne 2016.

La possibilité de sous-traitance de la Municipalité en ce qui a trait à l'entretien des chemins privés, suite à la demande d'une majorité des propriétaires du chemin, est suivi de très près par les membres du comité.

Les standards municipaux s'appliquent et certains chemins privés détenus par l'Association ne rencontrent pas présentement ces standards.

Les membres du comité développent un protocole pour guider les propriétaires de terrain sur les chemins privés de l'Association qui veulent faire la demande à la Municipalité pour l'accès aux chemins par les contracteurs.

À noter qu'aucune considération ne sera retenue pour tous changements ou modifications qui pourraient avoir un effet négatif sur les propriétés adjacentes et/ou l'environnement.

De plus amples détails concernant ce programme de la Municipalité seront fournis par le maire et le conseiller.

## **5.3 Environnement**

Chris Hemmingway indique que les résultats de l'échantillonnage pour la qualité de l'eau seront bientôt disponibles sur le site web (en attente des résultats du lac Bataille). Encore une fois cette année, tous les résultats pour l'*E. Coli*, le phosphore et la transparence sont excellents.

### **Q.1 Les résultats *E. Coli* pour la plage du lac Bataille sont plus élevés – pourquoi?**

Chris indique que la situation est suivie de près puisqu'il y a beaucoup d'écoulement superficiel à cet endroit. Les résultats sont toutefois dans les normes acceptables et l'eau est sécuritaire. Jens souligne qu'il y a eu une famille d'outardes qui a occupé la plage cette année. Si toutefois les résultats étaient très élevés un échantillonnage additionnel serait effectué.

### **Q 2. Est-ce que la baie Maclaren a été échantillonnée?**

Laurent Roy confirme que la baie Maclaren a également été échantillonnée et que les résultats seront postés sur le site web de l'Association.

### **Q 3. Quel est le niveau de phosphore le plus sain?**

Chris suggère idéalement un niveau inférieur à 10, ce qui indique que l'état du lac demeure oligotrophique.

### **Q 4. Dans la baie Maclaren, il semble avoir plus de myriophylle, que peut-on faire?**

Chris s'informerait et l'Association évaluerait des stratégies pour contrôler ou éliminer ce fléau. Un courriel sera envoyé aux membres pour faciliter l'identification du myriophylle. André Cossette rappelle à tous de ne pas utiliser de fertilisants, dont l'usage n'est pas permis à Val-des-Monts.

De plus, le maire indique que le gouvernement fédéral offrira un financement, dès l'an prochain, pour l'étude du myriophylle dans notre région. Claude Bergeron s'occupe de ce dossier à la Municipalité, en particulier par rapport aux embarcations à moteurs et aux endroits de mise à l'eau.

### **FLVDM**

Luc Fournier rapporte brièvement les derniers développements concernant la Fédération des lacs de Val-des-Monts. La Fédération vit présentement une transformation profonde concernant sa structure et sa gouvernance. Il existe un sérieux problème de financement au sein de la Fédération et en conséquence elle cherche à augmenter les frais d'adhésion annuels pour ses membres de façon significative.

Pour l'instant, l'Association PSLL offre son appui conditionnel à la Fédération mais exige en retour une contribution d'une valeur quelconque. L'augmentation progressive des frais d'adhésion à plus de 1 000\$ par année n'est pas acceptable pour PSLL.

La Fédération a besoin de ressources financières pour de l'équipement de bureau et autres dépenses, telle qu'une augmentation de salaire pour le biologiste. Approximativement 20 associations de lacs sont actuellement membre de la Fédération. Luc souligne de plus que la Fédération n'a pas été bien structurée par le passé et que la Municipalité a réduit son support financier.

## **5.4 Membres**

David Hodgkin (présidence) indique qu'à ce jour un total de 138 membres avait renouvelé leur adhésion. L'année dernière l'Association comptait 308 membres et l'objectif de cette année est de 300 membres.

David explique les procédures pour encourager l'adhésion :

- lettre de rappel fin août/début septembre
- avis imprimé sur porte en septembre
- visite des représentants des lacs
- discussion des propriétaires avec leurs voisins

## 5.5 Activités récréatives et sociales

Clayton Devine (présidence) résume les activités de la dernière année et d'autres à venir :

- Tournoi de curling a été un franc succès et sera de retour l'an prochain.
- La cabane à sucre a attiré moins de membres et ne sera pas de retour.
- Les feux d'artifices ont été un grand succès.
- Le tournoi de golf est prévu au Tecumseh le 20 août.
- La régata annuelle aura lieu le 30 juillet; les billets pour le méchoui sont maintenant disponibles.
- L'épluchette de blé d'inde se tiendra le 27 août ; l'entrée est libre et tous les membres sont invités.

## 6.0 ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Laurent Roy préside l'élection.

- *Alain Mercier* nommé au poste de vice-président par **Stéphane Bergevin** et **Jacqueline Toupin** pour un terme de deux ans.
- *David Hodgkin* nommé au poste de trésorier par **John Smart** et **Stéphane Bergevin** pour un terme de deux ans.
- *Shane Livingstone* nommé en tant que *représentant du lac Bataille* par **Luc Fournier** et **Odette Surch** pour un terme de deux ans.
- *Laurent Roy* nommé en tant que *représentant du lac Rhéaume* par **Stéphane Bergevin** et **Irma Bigras** pour un terme de deux ans.
- *Clayton Devine* nommé en tant que *représentant du lac Barnes* par **Tony Bernard** et **John Smart** pour un terme de deux ans.
- *Chris Hemmingway* nommé en tant que *représentant du lac Truite* par **Luc Fournier** et **André Cossette** pour un terme de deux ans.
- *André Cossette* nommé en tant que *représentant du lac Louise* par **Tony Bernard** et **Jens Urban** pour un terme de deux ans.

**Tous les candidats énumérés ci-haut ont été élus par ACCLAMATION.**

b) Les lacs Chevreuil et Épinettes sont toujours sans représentants.

Remerciements particuliers à tous les membres sortant.

## 7.0 VARIA

Le président souhaite la bienvenue au conseiller municipal et au maire qui sont disponibles pour répondre aux questions.

### Feux d'artifices

L'Association demande à la Municipalité d'informer les membres de la réglementation en vigueur. Un autre article est prévu dans le prochain numéro de l'Infolettre. Le maire souligne qu'un permis est requis et que le département des incendies vont vérifier les lieux. De plus, la réglementation pour le bruit s'applique toujours (23h00).

### Vols

Le maire indique que la tendance est à la baisse, par contre, à l'occasion on remarque une recrudescence de l'activité criminelle jusqu'à ce que les voleurs soient appréhendés.

### Fosses septiques

Tony Bernard nous informe que le système de vidange par l'entremise de la Municipalité sera mis au point suite à l'expérience initiale.

### Entretien des Chemins privés via la Municipalité

Claude Bergeron, Conseiller du District 3, présente un sommaire du programme :

- Tous les détails du programme se retrouvent sur le site web de la Municipalité
- Le programme a été créé pour aider les propriétaires qui résident sur les chemins privés (50% des chemins de la Municipalité sont privés)
- L'entretien hivernal des chemins débute cette année
- Ce n'est pas un programme obligatoire, mais il servira à résoudre des désaccords concernant les chemins privés et facilitera la collecte des frais d'entretien
- Le contrat sera octroyé pour une période de trois ans
- Il doit y avoir un minimum de résidents sur le chemin privé et 50% + 1 doivent être en faveur du programme
- Les chemins privés ne doivent pas avoir de barrière
- Lorsque la majorité des résidents sont d'accord, la Municipalité ira en appel d'offre pour ensuite obtenir l'accord final des résidents du chemin en question
- Malgré que le prix puisse être légèrement plus élevé, tous les résidents du chemin devront payer leur part
- À l'avenir, un programme d'entretien estival sera considéré par la Municipalité
- Un formulaire se retrouve sur le site web de Val-des-Monts pour faciliter l'obtention des signatures des résidents via le comité
- Un seul vote par propriétaire, même s'il détient plusieurs propriétés
- Les terrains sans bâtiment doivent payer 50% du taux

Constance explique que l'Association, en tant que propriétaire de plusieurs chemins privés, élaborera des critères généraux qui seront similaires à ceux de la Municipalité

Le maire de Val-des-Monts, Jacques Laurin, partage des nouvelles de la Municipalité :

- La croissance de la Municipalité est rapide, particulièrement dans le secteur sud
- Il existe un nouveau parc avec un débarcadère surveiller au lac McGregor, parc Pélissier
- Le nouveau terrain de soccer est maintenant ouvert et accessible
- L'emplacement de la future école primaire sera annoncé à l'automne

#### **Q.1 Le chemin Chêne-Rouge semble moins bien entretenu durant l'été cette année?**

Jacques s'occupera d'informer les travaux publics, qui ont été très occupés cet été.

#### **Q.2 Est-ce qu'il y aura un autre épandage de calcium?**

Jacques confirme que le calcium sera appliqué dans les deux prochaines semaines.

#### **Q.3 Est-ce qu'il y a des plans de développement par Lauzon et est-ce que la Municipalité contrôle bien le dossier?**

Le maire confirme qu'un plan de développement a été soumis par Lauzon il y a 2 ans déjà, mais aucun projet n'a encore été soumis. La MRC élabore présentement un nouveau plan de zonage que l'on attend en février 2017. Pour sa part, la Municipalité peut adopter divers règlements de zonage concernant la grandeur des lots, etc.. Pour l'instant, il n'y a aucune communication avec Lauzon. Une étude environnementale a été préparé mais les délais sont presque épuisés et l'étude devra être reprise.

Claude ajoute que les chemins du lac Corrigan devront être construits aux standards de la Municipalité avant l'approbation d'un développement. Un projet très dispendieux étant donné les nombreuses zones humides dans ce secteur.

En ce qui a trait au nettoyage de Carouges par Lauzon, la Municipalité fait un suivi.

#### **Q.4 Quel est la position de la Municipalité vis-à-vis la FLVDM?**

Le maire précise qu'il existe présentement une entente de 5 ans avec la Fédération pour financer le salaire du biologiste. Jacques et Claude font des pressions au Conseil pour un 10,000\$ additionnel. De plus, Claude, qui a déjà été président de la Fédération, a proposé quelques suggestions et il reste à voir si les changements suivront.

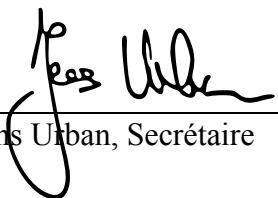
#### **Q.5 Quelles sont les nouvelles concernant le chemin Harfang-des-Neiges?**

Jacques mentionne que les procédures légales sont presque terminées et le dossier sera bientôt clos.



Aucun autre point étant mis de l'avant, l'Assemblée annuelle générale est ajournée à 12h16.

Respectueusement déposé,



---

Jens Urban, Secrétaire

---

Constance Hudak, Présidente